

MIEUX VIVRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE

INFO
SPÉCIALE

Juin 2016

La qualité de l'accueil, du suivi des affaires communales et des réponses apportées à vos demandes dépendent de nous.

Elles dépendent aussi de vous.

En respectant l'organisation de la mairie de Coutevroult et les agents qui y travaillent, vous participez au bon fonctionnement de la vie communale.

À compter du 15 juillet 2016, les jours et horaires d'ouverture au public sont les suivants (hors fermetures estivales)

- lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h
- samedi de 8h45 à 11h30

La mairie est fermée au public les mardis et jeudis afin de pouvoir assurer la gestion courante des affaires communales et surtout instruire les dossiers exceptionnels liés à l'actualité communale.

Le service urbanisme est fermé le samedi.

Nous vous demandons autant que possible de prendre rendez-vous afin que l'agent puisse préparer les réponses à vos questions.

Le maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Les permanences du samedi sont assurées par un agent et un élu.

La commune de Coutevroult met à disposition un téléphone-répondeur, le 01 60 04 53 63 et une adresse mail coutevroult@wanadoo.fr. Une réponse est apportée à chaque demande.

Le site internet www.mairie-coutevroult.fr et la page Facebook Coutevroult vous permettent de disposer d'informations pratiques et de suivre l'actualité communale à tout moment.

L'utilisateur se doit de :

- Respecter les horaires d'ouvertures au public de la mairie.
- Être courtois et respecter le personnel communal.
- Être compréhensif sur les délais impartis selon les demandes.